



Procès-verbal de la séance du 9 octobre 2023

Appel

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 juin 2023
3. Préavis municipal No 07/2023 – Renouvellement de l'arrêté d'imposition
4. Communications municipales
5. Communications du Bureau
6. Divers et propositions individuelles
7. Hommage à M. Jean-Nicolas Muff et apéritif dînatoire

La Présidente, Mme Muriel Andrey, ouvre la séance à 20h précises en saluant les Conseillères et Conseillers, les membres de la Municipalité et le public sur place et qui suit la séance en streaming. Elle souhaite particulièrement la bienvenue à Mme Marlène Muff, épouse de Jean-Nicolas. En préambule à la séance, elle souhaite rendre un premier hommage à M. Jean-Nicolas Muff, décédé prématurément le 11 septembre dernier et invite l'Assemblée à se lever et à respecter une minute de silence. Un hommage lui sera rendu en fin de séance, suivi d'un apéritif-dînatoire qui permettra à l'Assemblée de se retrouver en sa mémoire.

Elle constate que l'Assemblée a été régulièrement convoquée, conformément à l'art. 49 du Règlement du Conseil communal.

Elle annonce les personnes excusées pour la séance, soit :

Mme Sonia Bua

MM. Daniel Dietrich, Cyril Faivre, Fabien Maillefer, Daniel Monod, Thomas Reynaud, Ramiro Rodriguez, Francisco Ruiz

Appel

La secrétaire procède à l'appel qui fait ressortir la présence de 51 membres du Conseil.

Le quorum étant atteint, conformément à l'article 50 du Règlement du Conseil communal, l'Assemblée peut donc valablement délibérer. La séance est ouverte.

1. Adoption de l'ordre du jour

Mme Muriel Andrey précise qu'elle invite les Conseillers à retirer leurs indemnités en fin de séance auprès de Mme Martine Comte, boursière. Elle demande à l'Assemblée si l'ordre du jour suscite des commentaires. Cela n'étant pas le cas, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du Procès-verbal de la séance du 26 juin 2023

La Présidente demande s'il y a des remarques concernant ce PV, ce qui n'est pas le cas. Le PV est adopté à l'unanimité avec remerciements à la secrétaire.

3. Préavis municipal No 07/2023 – Renouvellement de l'arrêté d'imposition

Mme Muriel Andrey passe la parole à M. Jerome de Benedictis, Syndic, responsable du préavis qui n'a rien à ajouter à son préavis.

La Présidente passe la parole à M. Thierry Pache, Président de la Commission des finances, qui n'a rien à ajouter à son rapport.

Mme Muriel Andrey demande si un autre membre de la commission souhaite s'exprimer, ce qui n'est pas le cas.

Elle ouvre la discussion. Personne ne souhaitant s'exprimer, elle clôt le débat.

Mme Muriel Andrey lit les conclusions du préavis amendé :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHANDENS

- vu le préavis municipal N° 07/2023
- vu le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE A LA MAJORITE (49 oui - 1 abstention)

- d'accepter l'arrêté d'imposition tel que présenté en annexe du préavis N° 07/2023 et dont il fait partie intégrante, pour une période d'une année, soit pour 2024.

4. Communications municipales

M. Jerome De Benedictis annonce qu'il n'y a pas de communications municipales. Diverses informations d'ordre administratif seront communiquées par email.

5. Communications du Bureau

Commission de Gestion : Lors du prochain Conseil la Commission de Gestion sera élue. En dehors des membres pouvant être réélues, il faudra trois nouveaux membres. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Mme Céline Pache ou à un membre du Bureau.

Jetons de présence : Selon la tradition, les jetons de présence offerts par les Conseillers durant l'année, ainsi que ceux de la dernière séance de l'année seront attribués à une œuvre. Les Conseillers peuvent soumettre leurs propositions, si possible pour une œuvre locale, au Bureau en amont de la séance de décembre.

6. Divers et propositions individuelles

M. Youri Borboën a constaté un dimanche matin des déprédations dans le village, tel que des panneaux de signalisation déplacés, pots de fleurs fracassés sur la chaussée devant le Café du Léman, des chaises de l'Auberge déplacées, des branches d'arbres cassées, etc. Il demande si ces incivilités ont été constatées par la Municipalité et demande si elles sont récurrentes.

M. Christian Müller confirme qu'Echandens a vécu une vague de déprédations lors de la nuit en question, ce qui n'était plus arrivé depuis longtemps. Malheureusement, les auteurs n'ont pas pu être identifiés. L'aubergiste et la Municipalité ont porté plainte auprès de la gendarmerie.

M. Philippe Diserens revient sur une question de M. Jean-François Martin lors de la dernière séance, concernant l'analyse des heures et horaires d'ouverture du Centre de tri. Il lui était répondu qu'une décision sera prise par la Municipalité fin août. Il souhaite savoir ce qu'il en est.

Mme Catherine Bertone regrette qu'il y ait eu un malentendu concernant le délai. La Municipalité comptait faire le bilan à la fin de l'année 2023.

Mme Natalie Gisling signale qu'il y a une circulation accrue au Chemin de Chaney et que cela s'est encore dégradé depuis la rentrée scolaire. Elle demande si une solution est proposée et à quel terme.

M. Christian Müller répond que la Municipalité est consciente de la situation et informe qu'une procédure sera mise en place à moyen terme avec un panneau en bas du chemin, « ayants droit » (habitants et enseignants du collège) excepté. Cela devrait être réglé à la fin du premier trimestre 2024. L'idée est d'associer cette nouvelle signalisation à la nouvelle réglementation sur la gestion du domaine public et des places de parc, qui fera suite au nouveau RGP (règlement de police) pour lequel le Conseil se prononcera au mois de décembre.

Mme Natalie Gisling le remercie et propose d'envoyer un courrier aux parents en attendant la modification. Cela a déjà été fait il y a quelques années.

M. Christian Müller confirme que cela est envisageable.

M. Dominique Tavel a constaté qu'un habitant du chemin du Stand joue au gendarme. En passant en voiture sur le chemin du Stand à 28 km/heure (limitation 30 km/heure), cette personne s'interpose en faisant des signes et en tapant sur les capots des voitures. Ce comportement insupportable est récurrent. Il rappelle que le village dispose d'une agente et suggère qu'elle se rende plus souvent sur le terrain, car la situation est dangereuse.

M. Christian Müller confirme que la situation est connue, mais qu'il ne peut pas en dire plus car la Municipalité est en collaboration avec la police cantonale pour gérer ce problème. Concernant l'ASP, elle a démissionné à fin novembre prochain. Le poste est à repourvoir. L'absence sur le terrain de l'ASP a été signalée à plusieurs reprises.

M. Luc Vittoz a constaté que le site internet de la Commune n'est souvent pas vraiment à jour. Des éléments d'actualités, tels que le compte-rendu de la place du village, le terrain d'unihockey au Vieux Collège, etc. n'y paraissent pas.

M. Jerome de Benedictis corrige en précisant que l'article sur le réaménagement du centre du village y figure depuis le 4 octobre. Concernant le terrain d'unihockey, il s'agit d'un événement parallèle et la Municipalité fait la pesée d'intérêt entre la qualité et la quantité des informations. Il prend note et verra de quelle façon la transmission d'informations peut être améliorée.

M. Luc Vittoz le remercie et corrige : ce qu'il n'a pas trouvé c'est l'annonce de la séance dédiée au compte-rendu.

Mme Catherine Bertone admet que la séance a été annoncée par plusieurs canaux (pilier public, réseaux sociaux, aux membres du Conseil communal et aux personnes présentes aux ateliers). La Municipalité estime avoir largement communiqué à ce sujet, mais écoute volontiers afin de trouver un équilibre.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, la Présidente clôt ce point de l'ordre du jour.

7. Hommage à M. Jean-Nicolas Muff et apéritif dînatoire

Mme Muriel Andrey rend hommage à M. Jean-Nicolas Muff par les mots suivants :

Que d'émotions au moment d'écrire ces mots. Il y a quelques mois encore, il était assis, là, parmi nous, engagé et actif pour sa commune depuis son entrée au Conseil Communal en 1999. Dès l'année 2000, il cumule déjà les rôles de scrutateur suppléant, puis scrutateur et membre de la commission des finances dont il devient président en 2002 jusqu'en 2008. Il s'investit ensuite dans la commission de Gestion, avant de revenir au Bureau comme scrutateur suppléant, puis scrutateur, et dès 2016 le parcours jusqu'à la présidence. Le moins que l'on puisse dire est que son investissement au sein de notre Conseil a été plus qu'intense. Ce parcours reflète à mes yeux tellement bien la personnalité de Jean-Nicolas, toujours prêt à s'investir pour notre communauté. J'ai eu la chance de le côtoyer durant ces quatre dernières années au Bureau et d'apprendre à ses côtés le fonctionnement et le rôle de la présidence de ce conseil.

Jean-Nicolas était une personne profondément engagée dans tout ce qu'il faisait, profondément humain et toujours à l'écoute de l'autre. Il savait valoriser les personnes avec qui il travaillait. Il a présidé cette assemblée pendant la période la plus difficile qu'il soit, durant le Covid. Un souvenir particulier va à l'organisation du dépouillement des élections communales et aux différentes longues soirées d'organisation pour être bien sûrs de correspondre au plan sanitaire du canton et d'avoir pensé à tous les détails. De quoi devenir fou si on voulait vraiment répondre aux directives, et surtout à leur évolution constante. Malgré le stress et les difficultés, Jean-Nicolas a toujours gardé le sourire dans toutes les situations, dans une ambiance bienveillante et dans la bonne humeur. J'ai personnellement beaucoup appris à ses côtés, tant sur l'organisation et la vie de ce Conseil que sur le plan humain. Il était toujours à l'écoute, souriant et d'humeur égale, sincèrement attentif et intéressé par son interlocuteur. Il était investi jusqu'au moindre détail. Très respectueux des gens, il a toujours souligné le travail d'équipe et remercié chacun, à valoriser l'autre plutôt que lui-même. Il était bon vivant et partageait volontiers un verre une fois que les moindres détails étaient organisés.

Je le remercie du fond du cœur pour tout ce qu'il a apporté à cette assemblée, au village et à titre personnel pour son amitié et tous ces moments de chaleureux partage, son exemplarité dans la planification et l'ouverture à toutes les personnes qu'il a côtoyées.

Il est resté très discret sur sa maladie qui s'est développée extrêmement vite. Malgré les difficultés et la souffrance il est resté positif durant nos échanges, toujours à épargner l'autre plutôt que lui-même, et digne jusqu'au bout, reconnaissant de ce que la vie avait pu lui apporter. Quel courage jusqu'aux derniers instants, il a trouvé la force de dire au revoir aux personnes proches.

Quel regret de l'avoir vu partir si tôt, beaucoup trop tôt, sans qu'il ait pu profiter de tout ce que qu'il a bâti durant toute une vie.

Toutes mes pensées et ma plus profonde sympathie vont à son épouse, Marlène, à ses fils, Xavier et Lionel, ainsi qu'à leur famille et leurs proches. Que son souvenir continue à briller en nous tous.

La Présidente clôt la séance vers 20:30 et invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

La Présidente :


Muriel Andrey



La Secrétaire :


Thérèse Maillefer